



KOULIMATEUR
Consuelo Marlin
en Guadeloupe

====
Ronald GREEN,
de la Dominique
au 5^e Village
de l'Écologie



RENCONTRE :

Carine Vectol,
Directrice
Commerciale
d'Air Caraïbes

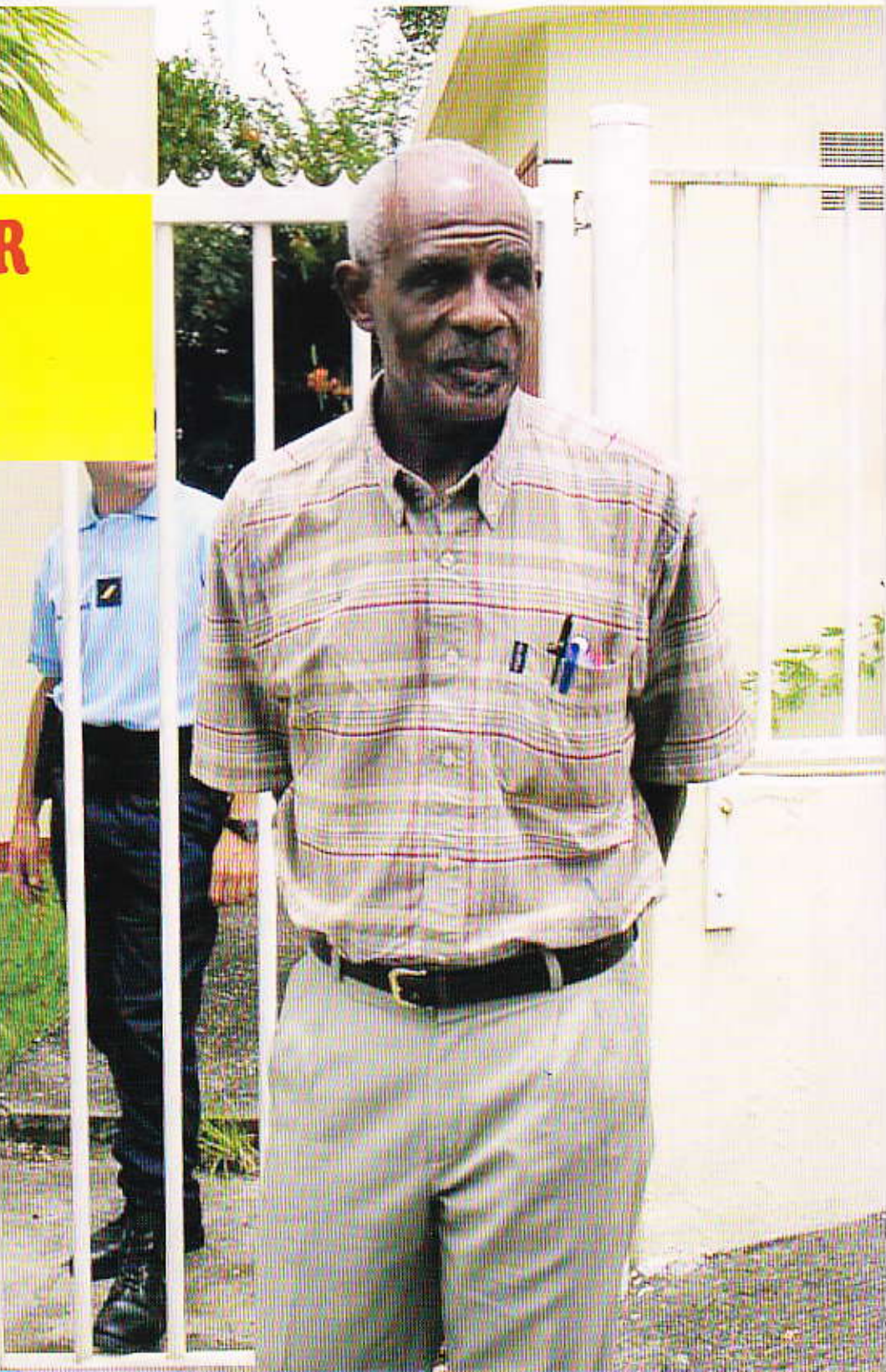


N° 1428 - 04 Novembre 2010 ■ 2,20 € - [1981—2010...]

ANTILLA

Guadeloupe/Guyane : 2,30 euros - France : 2,60 euros - C.P. 0510 | 86520 - ISSN : 0757 555

**Malsa et le MIR
poursuivent
Antilla.**



■ *Le regard de Gérard Dorwling-Carter*

Le procès de la créolité

J'ai reçu, en début de semaine d'un ami, l'information selon laquelle un procès était fait, plainte avec constitution de partie civile déposée, devant le Doyen des juges d'instruction, pour incitation à la haine raciale à l'encontre du directeur de publication d'Antilla et Roger de Jaham pour un article de ce dernier publié par le journal.

Je me suis rendu sur le site qui avait eu l'honneur de recevoir ce document pour découvrir un texte dense et assez confus, d'où il ressort que le Président de Tous Créoles ayant fait l'éloge de la Créolité, telle qu'issue du régime plantationnaire que notre histoire a connu, aurait contrevenu aux principes sous-jacents de la loi Taubira qui a fait de l'esclavage, en droit positif français, un crime contre l'humanité.

La Créolité étant en effet la résultante de l'équation traite + esclavage + habitation, ceux qui l'accepteraient comme un acquis positif, inciteraient à la haine raciale de ce fait.

C'est grosso modo, l'axe de la pensée. Même si les citations qui ponctuent son cheminement aspirent, sans y parvenir à donner plus de volume à cette étrange dialectique...

Cette affaire devrait venir très vite devant le tribunal puisque le rôle du juge dans ce genre de dossiers, est d'entendre les parties, de renvoyer sans s'immiscer dans les polémiques qui sont soumises à son office, déjà bien chargé.

Nous ne nous attarderons pas trop sur le fond donc de cette plainte enclenchée par un pool d'avocats et des militants qui ont choisi le prétoire, donc le pré carré étroitement gardienné par le « pouvoir colonial » pour découdre entre nous de la question de la Créolité (peut-être), mais surtout avec l'association Tous Créoles ! dont l'existence dès le début a gêné.

Parce d'aucuns voyaient dans cette assemblée d'hommes de bonne volonté une façon de couper l'herbe sous les pieds de tous ceux qui ont comme explication exclusive de tous les maux de la Martinique l'existence sur son territoire d'environ deux mille fils des colons de l'origine.

Parce que la disparition de la distance à laquelle se placent ces békés rendrait moins facile leur « diabolisation » singulièrement dans les milieux petits bourgeois, intellectuels surtout, attendu qu'en dehors de la capitale, les communautés différentes qui composent le peuple martiniquais se côtoient et donc se connaissent beaucoup mieux qu'à la ville.

Et puis, aussi, parce que l'apaisement de cette société ferait tarir la source des tensions dont certains font leur pain quotidien, leur raison d'exister. Ils se reconnaîtront.

Il est aussi vrai que la rugueuse personnalité de Roger de Jaham n'est pas venue arranger les choses, son franc-parler, sa façon de faire ont suscité, chez certains opposants à la réunification des Martiniquais, un agacement qu'ils n'ont pas dissimulé.

Ce même ami qui m'a appris l'existence de ce procès me faisait remarquer que ces personnes auraient pu s'attaquer au site web de Tous Créoles ! et s'abstenir de mettre en cause Antilla « un journal qui se bat sans grands moyens depuis 30 ans pour faire vivre une presse authentiquement martiniquaise. »

Cela est bien vrai, mais ces personnes qui se disent être de gauche et même nationalistes, ne sont pas à une inconséquence près. Continuant sur sa lancée et emporté par la colère cet ami après m'avoir dit : « Ce sont des s..... au sens Sartrien du terme ! » a proposé que nous boycottions dorénavant les textes envoyés à Antilla par Malsa, Claudette Duhamel, Dominique Monotuka etc.

Il est évident que nous ne ferons pas cela, parce que nous nous situons sur la même planète, tandis que cela fait belle lurette, et depuis la



création du Naïf première mouture que nous nous sommes situés ailleurs, dans une autre galaxie pourrait-on dire. Les lecteurs d'Antilla le savent bien. Là où les miasmes du racisme, d'une interprétation simpliste du concept de lutte des classes par exemple ne parviennent pas. Là où en permanence claironnent les trompettes de la liberté, de la créativité et de la dignité martiniquaise.

Il faut du courage, je m'en rends compte en écrivant ces lignes pour tenir le cap, mais qu'ils se rassurent, ceux que nous avons plus haut cités, qui aujourd'hui emportés par leur sourde passion contre un ennemi qu'ils se façonnent au gré de leurs insatisfactions profondes, continueront à utiliser sans grande pudeur les colonnes de notre journal. Et nous nous plierons en quatre pour continuer à exister. Etre cette voie de la liberté qu'ils ne savent en fait, pas de leur côté, trouver.

Pour ma part, en tant qu'avocat, je plaiderai pour Tous Créoles ! dont je m'étais éloigné à cause d'un désaccord avec sa direction de l'époque à propos du communiqué sorti en pleine campagne du 74 pour dénoncer les propos de Claude Cayol.

Je plaiderai pour Roger de Jaham attrait en justice pour des propos que je ne saurais qu'approuver puisque s'inspirant étroitement de l'Eloge de la Créolité de MM. Chamoiseau, Confiant et Bernabé. Pensée et façon d'appréhender notre communauté auxquelles j'adhère philosophiquement et totalement.

Gérard Dorwling-Carter. ■